

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1417

présenté par

M. Pancher, Mme Wonner, M. Falorni, M. Lassalle, M. Molac, M. Simian et M. Clément

ARTICLE 30

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« , notamment en encourageant le transport combiné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision, rappelant que la révision à la hausse de la TICPE proposée par la convention citoyenne pour le climat vise un rééquilibrage des coûts avec le fret ferroviaire.

Cet amendement est issu d'une proposition de l'Alliance 4F.